

ANNECY, LE MARDI 23 JUILLET 2024

SOLIDARITE TERRITORIALE

Les Conseillers départementaux du Canton d'Annecy 1 aux côtés de l'Association Alpysia

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, 1^{er} partenaire des collectivités locales, accompagne les communes, les inter-communalités et désormais les associations dans leurs projets d'investissement à travers les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS). Dans ce cadre, Valérie Gonzo-Massol et François Daviet, Conseillers départementaux du Canton d'Annecy 1, ont remis ce jour un vélo pousseur à l'association Alpysia, en présence de Joëlle Petit-Roulet, Présidente d'Alpysia et Philippe Prevault, Directeur adjoint des établissements le Goéland et l'Hérydan. D'un montant de 9 480 €, ce matériel a été financé à hauteur de 80 % par le Conseil départemental.

Les projets inscrits aux CDAS concernent prioritairement la réalisation ou la rénovation de logements accessibles à tous, de bâtiments, d'aménagements urbains ou de voirie, de projets de développement local ou de valorisation du patrimoine. En 2022, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a voté la création d'un nouveau système d'aide en investissement en faveur des associations qui vient s'ajouter à l'enveloppe existante de l'aide à la vie associative et qui permet aux Conseillers départementaux de financer davantage de projets.

Dans ce cadre, Valérie Gonzo-Massol et François Daviet, Conseillers départementaux du Canton d'Annecy 1, souhaitent notamment valoriser les initiatives de solidarité sur leur territoire. Ainsi, ils ont sélectionné le projet présenté par l'association Alpysia qui nécessitait l'acquisition d'un vélo pousseur.

Ce dernier permettra à chaque personne en situation de handicap et/ou polyhandicap accompagnée par l'association de pratiquer l'activité du vélo pousseur, quelles que soient ses capacités physiques. Il s'agit d'un véritable outil de promotion individuelle et d'intégration sociale favorisant la santé et l'autonomie. Afin de soutenir l'achat de cet équipement, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a attribué une aide de **7 500 €**.

L'association Alpysia est née en 2023 de la fusion de l'ADIMCP 38 et de l'ADIMC 74. Ces deux associations, créées à l'initiative de parents, s'engagent depuis près de 60 ans au service des personnes atteintes de paralysie cérébrale et de leurs familles. Alpysia apporte des réponses concrètes pour que chaque personne en situation de handicap puisse vivre avec et parmi les autres, dans le respect de sa différence et de son libre arbitre. L'Association agit dans différents domaines : enseignement, soins et santé, hébergement, travail et formation, soutien à domicile, sport, culture, loisirs et vacances.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse